

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 21.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 21.08.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023442

Entité de publication



Commune de Port-Valais, Place de la Gare 1, 1897 Bouveret

Demande d'autorisation de construire - Modification du dossier autorisé : Création de linteaux pour stores, modification des ouvertures des combles et agrandissement d'une fenêtre de toit, agrandissement d'une ouverture pour PAC au sous-sol et création d'une deuxième ouverture, Port-Valais

Titre du projet de construction

Modification du dossier autorisé : Création de linteaux pour stores, modification des ouvertures des combles et agrandissement d'une fenêtre de toit, agrandissement d'une ouverture pour PAC au sous-sol et création d'une deuxième ouverture

Numéro pour consultation eConstruction

ce35a356

Requérant(e)

Malanja Sàrl

Auteur(e) de plans

Stéphane Orlando

Parcelle

Parcelle 1552, No Folio 23, Lieu-dit Au Pré Derrey, En la Planche

Coordonnées

2'556'550 1'134'875

Propriétaire

Malanja Sàrl

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone habitation moyenne densité A

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale, sur rendez-vous. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Port-Valais, Place de la Gare 1, 1897 Le Bouveret, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Administration communale de Port-Valais
Services des Constructions
Place de la Gare 1
1897 Port-Valais

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 21.09.2026